

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 142 (1997)
Heft: 5

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du « Bulletin des officiers vaudois » :
Capitaine Nicolas d'Eggis – Case postale 268 – 1000 Lausanne 9

La tentation de l'armée professionnelle

« Le chef suprême d'une armée est un homme chez qui la pénétration des choses civiles s'allie à la pénétration des choses militaires ».

Sun Tsu
in « L'Art de la Guerre »



par le
col EMG
J.-F. Richon,
chef info/
presse
de la SVO

Après la chute du mur de Berlin, l'Europe s'est retrouvée en rupture stratégique et les anciens schémas de défense se sont écroulés les uns après les autres. La situation est passée d'une menace stable à une stabilité menacée. Le spectre des dangers et des menaces s'est diversifié, s'est élargi pour se présenter sous la forme d'un kaléidoscope qui a troublé l'ensemble des citoyens-soldats de ce pays.

On en est venu à se demander quelle sera la fonction d'une force armée. Les esprits naïfs – et ils sont nombreux – ont vu là un moyen de percevoir les dividendes de la paix pour les dépenser immédiatement.

La restructuration des instruments de défense a été une des conséquences de ces bouleversements. De

nombreux pays voisins ont abandonné le système de conscription pour adopter un système d'armée professionnelle agissant dans le cadre d'une alliance comme l'OTAN (Belgique, Pays-Bas) ou pour assurer le volet militaire de leur politique extérieure (France), en privilégiant les forces de projection ou les modules de la valeur d'une Grande Unité (Eurocorps, Euroforce).

Cet engouement pour une composante armée professionnalisée a allégrement franchi la frontière et a nourri les fantasmes des inconditionnels du professionnalisme ou les partisans du « moins d'armée », sans compter les égoïstes qui voient là un moyen d'échapper au service militaire, tout en jurant leurs grands dieux que la Suisse doit avoir une force armée, mais sans eux !

Il ne faut pas comparer ce qui n'est pas comparable. Notre armée de milice a ses racines dans l'histoire du XIX^e siècle et remonte par certains de ses aspects aux origines mêmes de la Confédération helvétique.

C'est un modèle adapté à la Suisse, mais non exportable. Elle est le fait des citoyens qui décident eux-mêmes de leur politique de défense et des moyens mis en œuvre pour la réaliser, une force de sauvegarde de nos libertés et de notre indépendance.

Cependant, la question posée reste pertinente. La technicité croissante, le temps consacré à l'instruction, notamment à la formation des cadres, et à la conduite des formations, eu égard aux nouvelles missions et aux dangers polymorphes, montrent les limites de l'armée de milice « pur sucre ».

Il s'agit, à mon sens, de garder une base de service militaire obligatoire, de milice, qui accomplit ses services de façon structurée, mais entraînée par des cadres professionnels, qui amène la troupe à la maîtrise technique des armes, des appareils et des comportements, assurant la survie dans une action à haute intensité. Certains domaines très pointus, comme le C⁴I, l'aviation de combat

ou la maintenance des matériels de haute technicité peuvent être le fait de militaires professionnels. D'ailleurs, une partie de l'armée est déjà composée de soldats de métier, immédiatement disponibles : le Corps des gardes-fortifications, le corps des instructeurs qui assure en permanence l'enseignement militaire, une partie des pilotes militaires et la plupart des commandants des Grandes Unités revêtant le grade d'officier général.

Et pourquoi ne pas envisager la professionnalisation de certains commandements ou de fonctions significatives dans les états-majors des Grandes Unités, comme le chef d'état-major et le chef instructeur par exemple ?

« Armée 95 » est un premier pas dans la direction du changement. C'est un processus qui reste un « oui » de base à l'armée de milice, mais avec des adaptations possibles.

Une armée hybride formée d'une milice qui assure la cohésion du système suisse, tout en constituant un garde-fou contre une professionnalisation exagérée, un peu comme la politique agit par rapport à la technocratie, sera peut-être la formule de la nouvelle alchimie pour notre défense nationale de demain.

J-F. R.

Compte rendu

Assemblée générale de la SVO du 8 mars 1997 à Montreux

Dès l'instant où Jean-Jacques Rousseau publiait la *Nouvelle Héloïse* (1761), la beauté du site de Montreux a attiré les touristes et retenu l'étranger. Le succès du livre fut tel que bien des voyageurs furent désireux de voir les lieux où Julie avait vécu. Ce mouvement s'est fortement accru depuis la fin du siècle dernier, après la parution du *Prisonnier de Chillon*.

Si la littérature explique la vogue de Montreux, c'est surtout son climat qui devait faire le reste. L'absence de vents du nord et de brouillard, la douceur de la température et la beauté du paysage contribuèrent à l'essor économique de la région.

La Société vaudoise des officiers ne pouvait rester insensible aux charmes de cette belle ville et c'est tout naturellement sur la Riviera que s'est tenue la dernière assemblée générale. Le Montreux-Palace, construit pour accueillir les touristes anglais, puis allemands, a ouvert ses salons aux 150 officiers vaudois présents ce samedi matin.

La fanfare La Lyre de Montreux a ouvert les feux de cette manifestation en jouant l'hymne vaudois, repris en chœur (mais pas par cœur) par les participants.

Le colonel EMG Pierre-André Champendal, président cantonal, salue les per-

sonnalités présentes et tout spécialement MM. G-A. Chevallaz, Ch. Favre, C.-L. Rochat, J.-F. Leuba, E. Rochat, M. Rau, P. Salvi, ainsi que de nombreux officiers généraux.

Dans son rapport, le président dresse un bilan de l'activité de la SVO en 1996. L'effectif est de 2038 membres, contre 2154 en 1996 et 2262 en 1995. Les départs ont été compensés en partie par l'arrivée de 53 jeunes officiers. Les manifestations organisées par les groupements rencontrent généralement du succès. Le Comité SVO a été consulté à de nombreuses reprises par les autorités politiques cantonales pour

des questions touchant à la politique de sécurité.

L'assemblée se poursuit par la présentation des comptes de l'exercice 1996 et par la réélection des membres du comité cantonal.

Le commandant de corps Jean Abt souligne la nécessité de protéger les valeurs essentielles, la liberté et la paix. L'effort entrepris pour recruter de nouveaux membres doit être poursuivi.

Sur proposition du comité, l'assemblée générale

décerne un diplôme de membre d'honneur au colonel Didier Amy et au colonel Alex Cornu.

A l'issue de l'assemblée générale, l'ambassadeur Daniel Woker, directeur du Centre de politique de sécurité à Genève, présente une brillante conférence sur le thème « Politique de sécurité, cadre général et contribution de la Suisse ».

Un vin d'honneur est offert par la Commune de Montreux, prouvant bien que cette belle région recèle des trésors cachés.

Plus de la moitié des officiers et invités se sont retrouvés dès 12 h 30 pour partager un délicieux repas préparé par les brigades du Montreux-Palace.

Cette manifestation a été parfaitement organisée par les soins du Groupement Montreux-Aigle et rendez-vous est déjà donné le 7 mars 1998 dans la région de Rolle.

Maj Jean-Claude Mugny
secrétaire cantonal SVO

Vie de nos groupements - Points forts - Actualité

Tir inter-groupements SVO : c'est la fête !

Nous vous informons que cette grande fête du tir et de l'amitié aura lieu les 13 et 14 juin 1997. La section de tir du Groupement Lausanne SVO, organisatrice, invite tireurs, compagnes, enfants et ami(e)s à rejoindre le Vallon de Sottens à Moudon, place retenue pour ces deux journées. La section fêtant ses soixante ans d'existence, venez toutes et tous à notre anniversaire, le comité d'organisation promet de n'oublier personne !

A propos des « F/A-18 »...

En tant que citoyens, vous êtes sans doute nombreux à

vous demander ce qu'il advient de l'introduction du F/A-18 dans nos escadrilles. *Défense* est heureux de vous signaler qu'à l'occasion de l'International Air Show de Sion, les 6-7-8 juin 1997, le F/A-18 sera officiellement présenté à la population suisse. Plusieurs démonstrations de patrouilles militaires suisses et internationales feront de ce meeting un événement national à ne pas manquer.

Actualité suisse et internationale

Depuis des mois, les médias de plusieurs pays évoquent l'affaire des fonds juifs en déshérence. *Défense* n'entend pas polémiquer à son tour sur cette question, laissant à chacun le soin de faire la part des choses

dans cette délicate approche du passé de notre pays. Néanmoins, sur ce sujet comme pour les autres, nos correspondants sont nos hôtes et s'expriment librement.

N. d

Rappel :

Votations fédérales
du 8 juin 1997 :

Faite passer
le message
« Informer -
Convaincre -
Voter »

Des activités pour vos agendas... et pour participer

Groupement Lausanne SVO

6 juin 1997 à Sion :

Sortie extra-muros du Groupement, sur inscription, qui permettra aux participants d'assister de façon privilégiée à l'International Air Show, à Sion. A cette occasion, le *F/A-18* sera officiellement présenté à la population suisse. Des patrouilles aériennes prestigieuses effectueront des démonstrations à couper le souffle... Il y a du sensationnel dans l'air comme au sol ! Si vous avez oublié de vous inscrire, sachez que le show a aussi lieu les 7 et 8 juin, sans l'accompagnement et la bonne humeur du Groupement.

**13 et 14 juin 1997,
à Moudon :**

Tir intergroupement SVO. La section de tir du Groupement, qui fête ses 60 ans, se réjouit de vous accueillir nombreuses et nombreux au Vallon de Sottens (stand de tir de la Caserne) à Moudon. Un programme attrayant pour les tireurs et leurs familles a été mis sur pied, alors ne manquez pas de nous rendre visite ! Les organisateurs rappellent que seules sont admises les armes d'ordonnance. L'horaire des tirs est le suivant : vendredi 13 juin 1997, de 15 heures à 18 heures. Samedi 14 juin 1997, de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 16 heures.

La proclamation des résultats aura lieu le samedi dès 17 heures.

Renseignements : secrétaire du comité, plt Ch. Gilliéron, tél : 021/801 98 93.

Groupements Morges et La Côte SVO

**Mercredi 28 mai 1997
dès 18 heures :**

Stand de tir du Rosey, à Rolle : entraînement tir au pistolet, organisé par le Groupement de la Côte.

Début juillet 1997 :

Visite de l'infanterie mécanisée à Bière. Une circulaire détaillée sera adressée en temps utile par les groupements organisateurs.

Groupement du Gros-de-Vaud

Prochain stamm : mardi 17 juin 1997, dès 17 h 30 à l'Hôtel de Ville d'Echallens.

Groupement Montreux - Aigle SVO

11 juin 1997, à Villeneuve :
Tir de l'amitié of - sof.

**28 août 1997, 2030, Aigle
(Arsenal) :**

Exposé du major L. Monnier, instructeur à l'Ecole d'officiers de forteresse de Saint-Maurice, sur la conduite et l'engagement du bataillon de pionniers de forteresse, nouveau corps de troupe polyvalent et performant issu d'Armée 95.

Assemblée des délégués SSO

**Samedi 14 juin 1997,
à Winterthur :**

Désignation d'un nouveau président central SSO, en principe romand.

Voyage SSO - ASF

Voyage d'étude (Grande-Bretagne et France) organisé par la SSO, en collaboration avec l'Association suisse des fourriers. Tous renseignements auprès des membres du comité lausannois de la SVO (secrétaire : Plt Ph. Benoit, tél : 021/621 65 11).

Communiqué ASSO

**14 et 15 juin 1997,
à Mézières :**

Marche souvenir Général Guisan sur 10, 20 et 30 km.

11 et 12 juillet 1997 :

ASSO - Vevey, Raid commando.

Communiqué Div ter 1

6 juin 1997, Lausanne, Châlet-à-Gobet :

33^e Journée romande de Marche (JRM).

Centre d'histoire et de prospective militaires (CHPM)

**Jeudi 12 juin 1997, 17 h 30 -
19 h 15. Pavillon Verte-Rive,
à 1009 Pully :**

Cours d'histoire VII : l'application du droit de la guerre et la nécessité de son instruction, par le colonel EMG Frédéric de Mulinen.